



www.cnarm.fr

INAUGURATION DE L'AGENCE DU CNARM À SAINT-PIERRE

LE 11 AVRIL 2017

DOSSIER



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen
dans le cadre du programme opérationnel national
«Emploi et Inclusion» 2014-2020.

8, rue Père Favron - 97410 Saint-Pierre

LA NOUVELLE AGENCE DU CNARM DE SAINT-PIERRE :

Le CNARM permet le départ chaque année de 2000 Réunionnais dont plus de 20% réalisés par des candidats originaires du Sud de l'île.

Afin de mieux répondre aux attentes des demandeurs d'emploi sudistes et d'offrir à ses salariés de meilleures conditions de travail (les anciens locaux n'étant plus adaptés au développement de l'activité actuelle), l'agence du CNARM de St-Pierre déménage.

Ce déménagement souligne une vraie volonté de la part du CNARM d'accompagner les demandeurs d'emploi de la région Sud pour un projet de mobilité jusqu'à leur insertion professionnelle par l'emploi ou l'acquisition de compétences dans le cadre d'un contrat en alternance et de participer ainsi à la vie économique de cette région et plus particulièrement, à celle de la ville de St-Pierre.

Proximité et Accessibilité :

Les nouveaux locaux sont situés au 8, rue Père Favron – à proximité du Stade Michel Volnay, en centre-ville de St-Pierre.

Mieux desservi par les transports en commun et accessible aux personnes à mobilité réduite, l'accès à la nouvelle agence de St-Pierre est à la portée de tous.

Accueil des candidats :

De superficie plus grande, la nouvelle agence du CNARM de St-Pierre permet une capacité d'accueil plus importante des demandeurs d'emploi dans un environnement plus agréable et plus opérationnel.

L'accueil du public y est assuré du lundi au jeudi, de 08h00 à 16h00 en journée continue, et le vendredi, de 08h00 à 12h00.

Les locaux :

Les locaux sont équipés :

Au rez-de-chaussée :

- d'un accès pour les personnes à mobilité réduite
- d'un espace accueil, information, orientation
- de deux espaces dédiés aux entretiens entre le candidat et son conseiller CNARM
- d'ordinateurs mis à la disposition du public avec accès internet + imprimante

- d'une salle d'Atelier de Préparation à la Mobilité (APM)
- d'un espace détente.

A l'étage :

- d'une salle de réunion équipée du matériel de visio-conférence pour les entretiens avec les entreprises de métropole.
- de deux bureaux, pour les conseillers et entreprises de passage.

L'INAUGURATION :

L'inauguration officielle de cette agence se fera :

**Le mardi 11 avril 2017 à 16h30
Au 8, rue Père Favron
97410 SAINT-PIERRE**

DEROULE DE LA MANIFESTATION :

- 16H30 :** Accueil des invités
- 16H45 :** Discours des officiels :
- M. Ibrahim DINDAR, Président du CNARM
 - M. Michel FONTAINE, Sénateur Maire de St-Pierre
 - Mme Nassimah DINDAR, Présidente du Conseil Départemental
- 17H00 :** Visite de la nouvelle agence
- 17H30 :** Cocktail

CONTACTS PRESSE :

Valérie PAYET – CNARM – 0262 90 14 91 / 0692 63 51 94 – vpayet@cnarm.fr

Michèle BENARD – Conseil Départemental -0692 974 772 – michele.benard@cg974.fr

BON A SAVOIR :

L'activité du CNARM en 2016 :

- **2 247 départs en mobilité - dont 445 réalisés par l'agence de St-Pierre - soit une progression de 12% par rapport à 2015** (en 2015 : 2012 départs) :

-1 129 avec un contrat de travail avant le départ (dispositif DEAC)

-1 020 pour de la prospection d'emploi en métropole (dispositif DEEP). A ce jour, 61% d'entre eux ont été placés en emploi,

-98 dans le cadre du regroupement familial (RF)

-Le niveau des candidats : 36% ont un niveau IV et 24% le niveau V

- **2309 placements en emploi – dont 32% concernent des candidats provenant du Sud de l'île - soit une progression de 19% par rapport à 2015** (en 2015 : 1944 placements en emploi) :

-Les types de contrats signés :

| | |
|----------------|------------|
| Alternance | 702 |
| CDI | 680 |
| CDD | 658 |
| Intérim | 181 |
| Contrat adapté | 63 |
| Saisonnier | 25 |

-Les secteurs d'activité concernés :

- Les services aux personnes et aux collectivités : 23%
- Le commerce et la vente : 22%
- La sécurité : 13%

- **Les opérations de recrutements 2016 :**

- **Nombre total d'opérations réalisées = 51**
 - nombre de recrutement à La Réunion : 27
 - nombre de recrutement en visio-conférence : 24
- **Nombre d'entreprises partenaires concernées : 50**
- **Nombre d'offres proposées : 1 326**
- **Nombre de candidats recrutés : 712**
- **Potentiel d'offres proposées en 2017 : 2 000**

- **31 retours (dont 7 enregistrés par des candidats issus de la région Sud de l'île) soit une diminution de 61% par rapport à 2015 (en 2015 : 80 retours)**

Les raisons :

- fin de contrat : 52%
- problèmes financiers : 23%
- problèmes de santé : 19%
- pas d'emploi trouvé malgré les recherches : 3%
- emploi à La Réunion : 3%

PARLONS DU CNARM :



LE MOT DU PRESIDENT :



La Mobilité des Hommes est difficile à appréhender. Elle est complexe, variant par sa durée, temporaire à définitive, par sa nature, professionnelle ou familiale, par sa distance.

Le Conseil Départemental de La Réunion, à travers le CNARM, a pour ambition d'accompagner les Réunionnais désireux de travailler à l'extérieur de l'île dans la réalisation de leur mobilité pour un emploi et à le faire dans les meilleures conditions.

Notre rôle consiste à identifier des entreprises extérieures à l'île qui recherchent des collaborateurs, à en informer le plus grand nombre de candidats au départ, à les présélectionner et à les préparer.

Partir pour s'épanouir, partir pour mieux revenir, tel est le vœu, si ce n'est le pari, de beaucoup d'entre nous.

Ibrahim DINDAR
Président du CNARM

LE CNARM

Le **Comité National d'Accueil et d'actions pour les Réunionnais en Mobilité (CNARM)** est une association à but non lucratif, cofinancée par le Conseil Départemental de La Réunion et le Fonds Social Européen.

Depuis plus de cinquante ans, le CNARM encourage, aide, soutient, accompagne les personnes résidant à La Réunion à trouver du travail ou à acquérir une qualification par le biais de l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) à l'extérieur de l'île.

LES MISSIONS DU CNARM :

Le CNARM accompagne les Réunionnais dans leur mobilité professionnelle en :

- identifiant les entreprises extérieures à l'île qui sont à la recherche de collaborateurs ;
- informant, présélectionnant et préparant les candidats à la mobilité ;
- accompagnant à chaque étape tout demandeur d'emploi volontaire de plus de 18 ans à rechercher ou occuper un emploi à l'extérieur de l'île.

Cheville ouvrière de la mobilité professionnelle, le CNARM dispose aujourd'hui d'un réseau de 7 agences :

- ❖ 4 agences sont implantées dans l'île (St-Denis, St-Paul, St-Pierre, St-André), offrant des prestations d'accompagnement à toute personne désireuse de s'insérer professionnellement en métropole ou à l'étranger. :
 - Information
 - Accueil
 - Etude et élaboration du projet du candidat
 - Préparation à la mobilité
 - Mise en relation avec des offres d'emploi

- ❖ 3 agences en métropole (Paris, Lyon, Marseille) dont les missions principales consistent à faciliter l'intégration des candidats dans le monde du travail, leur installation dans leur région d'adoption et surtout, à prospecter des entreprises pour obtenir des offres d'emploi :
 - Entretiens réguliers avec les candidats
 - Mise en place de stratégies de recherche d'emploi
 - Suivi et accompagnement au niveau de la recherche d'emploi, des démarches administratives et du logement

LES OFFRES D'EMPLOI DU CNARM :

A ce jour, le CNARM compte plus de 100 entreprises partenaires, installées aux quatre coins de l'Hexagone (All Technics, AMB Formations, Byblos Human Security, Groupe Casino, Monoprix, EFFAC, ESAS, Danone, CIFCA, CMA 22, CFA IFPM, Disneyland Paris, Open Tour, Infa Picardie, la Charrette Bleue, les Compagnons du Devoir, Parc Astérix, ...). Elles ont fait confiance au savoir-faire et au savoir-être des Réunionnais et renouvellent régulièrement leur engagement auprès du CNARM. Ces entreprises partenaires participent notamment aux Journées de Recrutement organisées par les agences CNARM depuis 2002. Elles constituent un temps fort dans la vie du CNARM et permettent aux demandeurs d'emploi désireux de tenter l'expérience de la mobilité professionnelle d'être directement en contact – avant même de quitter l'île - avec des entreprises métropolitaines, voire internationales, qui recrutent.

Ces journées se font en étroite collaboration avec les différents acteurs de l'emploi et de l'insertion : Pôle emploi Réunion Mayotte, Missions Locales, Maisons de l'Emploi, RSMA, Université de La Réunion, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Associations de quartier, etc...

Outre ces journées de recrutement, des sessions de « Job dating » sont organisées régulièrement par les agences du CNARM basées dans l'Hexagone afin de favoriser les rencontres avec les entreprises qui recrutent.

En 2016, 1326 offres d'emploi ont ainsi été proposées aux demandeurs d'emploi Réunionnais.

Toutes les offres d'emploi du CNARM sont disponibles sur le www.cnarm.fr rubrique Offres d'emploi et reprises également sur la page facebook du CNARM : www.facebook.com/cnarm

A ce jour, plus de 900 offres d'emploi sont recensées. Elles sont mises en ligne sur le site internet du CNARM au fur et à mesure de leur négociation

LES DISPOSITIFS DU CNARM :

Le CNARM développe différents dispositifs pour accompagner les demandeurs d'emploi avant et après leur départ de La Réunion :

- **DEAC (Demandeur d'Emploi Avec Contrat)** : ce dispositif intervient dans l'hypothèse où le candidat a l'opportunité de signer un contrat de travail ou une promesse d'embauche avant de quitter l'île.

Les prestations suivantes seront délivrées :

- prise en charge du billet d'avion aller et du transfert
- accueil à l'aéroport
- allocation d'arrivée (300 €)
- aide à l'hébergement (2 mois)
- indemnité forfaitaire (500 € pendant 1 mois)
- prime d'installation (400 €)
- en cas de contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) à temps plein, le CNARM apporte une aide financière supplémentaire permettant d'atteindre 95% du Smic net pendant toute la durée du contrat.

Le dispositif DEAC fonctionne aussi en cas de travail à l'international.

Dans ce cas, le CNARM financera :

- le billet d'avion aller
- l'allocation d'arrivée (300 €)
- une indemnité forfaitaire (500 €)

- **DEEP (Demandeur d'Emploi en Prospection)** : ce dispositif est proposé aux candidats n'ayant pas encore signés de contrat de travail avant leur départ et souhaitant effectuer une prospection d'emploi en métropole.

Les prestations suivantes seront délivrées :

- accueil à l'aéroport
- allocation d'arrivée (300 €)
- aide à l'hébergement (2 mois)
- indemnité forfaitaire (1000 € sur 2 mois)
- prime d'installation (400 €)
- en cas de contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) à temps plein, le CNARM apporte une aide financière supplémentaire permettant d'atteindre 95% du Smic net pendant toute la durée du contrat.

- **RF (Regroupement Familial)** : il s'adresse aux conjoints et enfants des candidats ayant bénéficié d'une mobilité professionnelle, pouvant justifier d'un contrat à durée indéterminée et d'un logement répondant aux normes de sécurité.

LES CONDITIONS D'ACCES AUX AIDES DU CNARM :

- Etre majeur
- Etre inscrit au Pôle emploi Réunion-Mayotte
- Etre en situation régulière et en capacité de travailler sur le territoire français et européen
- Prévoir le versement de 200 € pour le paiement des frais administratifs de son dossier

LES AGENCES DU CNARM :

A La Réunion :

Agence de St-André
554, Zac Andropolis
Immeuble les Salazes – N°412
97440 St-ANDRE

Agence de St-Denis
34, rue de la Source
CS 71036
97404 St-DENIS CEDEX

Agence de St-Paul
6 bis, route de Savannah
97460 St-PAUL

Agence de St-Pierre
109, rue Archambaud
97410 St-PIERRE

En métropole :

Agence de Paris
148, Boulevard MALESHERBES
75017 PARIS

Agence de Lyon
89, avenue Berthelot
69007 LYON

Agence de Marseille
4, rue de la République
13001 MARSEILLE



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020